



## EN BREF :

- Conditions climatiques et culturales.
- Mildiou: traitements préventifs.
- Brûlure hâtive: observation de la maladie.
- Autres maladies.
- Doryphore : traitements en cours.
- Insectes secondaires : dépistage requis.
- Collecte de pesticides périmés.
- Sommaire agrométéorologique hebdomadaire.

## CONDITIONS CLIMATIQUES ET CULTURALES

Cette semaine, toutes les régions du Québec ont connu des températures au dessus des normales. Les précipitations, quoique variables d'une localité à l'autre, ont été faibles du 15 au 20 juillet. Par contre, depuis hier, mises à part les régions les plus à l'ouest, la majorité des localités ont reçu de 10 à 40 mm d'eau. Ces précipitations étaient parfois accompagnées d'orage fort, mais aucun dommage n'a été rapporté. Vous trouverez, au sommaire agrométéorologique (annexe 1), les détails des températures et des précipitations cumulées pour chaque région.

La vague de chaleur qui sévit actuellement pour les régions du sud et du centre du Québec cause un ralentissement marqué de la croissance des plants. Les sols s'assèchent rapidement et les plants flétrissent dans les champs les plus secs. L'irrigation est en cours dans la majorité des régions. Dans certains champs où les rangs ne sont pas encore fermés, les mauvaises herbes commencent à apparaître.

La récolte de primeur se poursuit à un rythme moyen et on ne rapporte pas de problème particulier pour le moment. La récolte destinée à la croustille est également commencée dans la région de Lanaudière, le rendement est bon et la qualité est belle.

## MILDIOU

Les conditions climatiques chaudes et sèches qui sont observées dans les régions du centre et du sud de la province sont généralement peu favorables au développement du mildiou alors qu'elles sont plus propices à son développement pour les régions près de Québec et plus à l'est. Toutefois, à cause des orages localisés les conditions diffèrent d'une localité à l'autre et la vigilance demeure de mise. En effet, les premiers cas de détection du mildiou ont été rapportés cette semaine au Maine et au Nouveau-Brunswick.

Les traitements préventifs sont donc toujours de rigueur, car la prévision du risque de développement du mildiou n'est pas simple étant donné qu'une multitude de facteurs doivent être pris en compte. Le renouvellement de la protection avec les fongicides de contact doit se poursuivre aux 7 à 10 jours ou lorsque ces derniers sont délavés par la pluie ou par une irrigation. Des rapports de recherches récents publiés au Canada et aux États-Unis mentionnent que des traitements fongiques réalisés à tous les 7 jours à la plus faible dose indiquée sur l'étiquette seraient plus efficaces pour le contrôle de la maladie que ceux réalisés à la plus forte dose à intervalle de 10 à 14 jours.

## BRULURE HÂTIVE

La maladie est observée dans plusieurs régions du sud et du centre du Québec principalement dans les champs où les plants subissent des stress hydriques. Cette maladie survient plus rapidement sur des cultivars sensibles et lorsque les plants sont affectés par différents stress. Elle affecte principalement les cultivars hâtifs et surtout les feuilles du bas de la plante. De bonnes conditions de croissance (eau, fertilisation adéquate, etc.) et les rotations aident à prévenir la maladie. Pour de plus amples informations sur la maladie, consultez le bulletin No 10 (<http://www.agrireseau.qc.ca/Rap/documents/b10pdt09.pdf>) du 26 juin 2009. Lorsqu'on anticipe un problème particulier pour son développement, on peut utiliser des fongicides plus spécifiques à cette maladie comme SCALA, REASON, HEADLINE ou QUADRIS.

Un nouveau fongicide INSPIRE (difénoconazole) vient d'être homologué au Canada pour le contrôle de la brûlure hâtive. Ce produit du groupe chimique 3 (triazoles) est efficace contre cette maladie lorsqu'il est appliqué de façon préventive. Le difénoconazole est un fongicide systémique local (translaminaire) et il résiste très bien au lessivage une fois séché sur le feuillage. Toutefois, comme il ne se déplace que localement, les feuilles qui émergent après l'application ne sont pas protégées. La combinaison du difénoconazole (INSPIRE) de du mandipropanide (REVUS) qui est commercialisé sous le nom de REVUS TOP permet de lutter contre la brûlure hâtive et le mildiou de la pomme de terre.

## AUTRES MALADIES

Les premiers symptômes de la **jambe noire** sont apparus cette semaine. L'infection des tiges de la pomme de terre est causée par des bactéries (*Erwinia spp.*) qui sont présentes dans le sol et/ou sur les tubercules de semence. Les tiges infectées présentent des lésions noires qui dégagent une odeur nauséabonde et celles-ci flétrissent et meurent. Lorsque l'infection provient du tubercule de semence, les lésions progressent à partir de la base de la tige juste au-dessus du sol et montent à une hauteur variable. D'autre part, les lésions qui se développent à différents endroits sur la tige proviennent des bactéries qui sont déjà présentes dans le sol. Ces dernières ont besoin de conditions d'humidité élevées et d'une porte d'entrée telle que le bris de tiges causé par le passage de la machinerie, le vent ou la grêle pour se développer.

La présence de **maladies virales** (mosaïques) est aussi signalée cette semaine dans certains champs. Plusieurs virus peuvent causer ces symptômes, mais le virus Y de la pomme de terre (PVY) est le plus redouté, car il peut causer des pertes importantes et de nombreuses souches et recombinaisons génétiques du virus ont été identifiées dans le monde. Les plants infectés ont généralement une croissance végétative et un rendement plus faible et certaines souches du PVY peuvent causer des nécroses sur les tubercules. Les producteurs de semence portent une attention très importante à cette maladie afin de produire une semence de qualité optimale.

Selon une enquête effectuée au cours des deux dernières années par les collaborateurs du RAP-PDT, la **dartrose de la pomme de terre**, causée par le champignon *Colletotrichum coccodes* est une maladie qui est présente dans plusieurs régions du Québec. Toutefois, cette maladie est mal connue et probablement sous-estimée, car les symptômes de la dartrose sont similaires et souvent confondus avec ceux d'autres maladies plus communes comme la verticilliose et la brûlure hâtive. Les symptômes de cette maladie sont plus importants vers la fin de la période végétative lorsque le climat est chaud et sec, les plants sénescents ou affaiblis par d'autres maladies. Ce champignon se développe aussi plus rapidement lors de périodes chaudes. Une attention particulière pourra être portée durant les prochaines semaines afin d'évaluer sa présence dans vos champs. Pour plus d'information sur cette maladie, vous pouvez consulter le bulletin **No 12** du 13 juillet 2011 (<http://www.agrireseau.qc.ca/Rap/documents/b12pdt11.pdf>).

## DORYPHORE

**Pour les champs non traités à la plantation**, les traitements insecticides se poursuivent et en général le contrôle est bon.

**Pour les champs traités aux plantons ou dans le sillon**, la présence d'adultes, d'œufs et de larves est rapportée. Le suivi de ces champs devient important, car une intervention pourrait être nécessaire sous peu. En raison du risque de développement de la résistance, nous vous rappelons qu'il est très important d'utiliser un insecticide qui appartient à **un autre groupe chimique**.

## INSECTES SECONDAIRES

La **punaise terne** est présente dans plusieurs champs et les dommages qu'elles causent ont été observés cette semaine dans plusieurs régions. Normalement, aucune intervention n'est nécessaire, car les dommages sont en général limités. Au Québec, nous n'avons pas de seuil d'intervention pour cet insecte. Toutefois, la présence d'autres insectes (doryphore, cicadelle) pourrait justifier un contrôle. Dans le cas où il deviendrait nécessaire d'intervenir, l'insecticide devra être choisi en tenant compte des différents insectes présents. Vous trouverez dans le bulletin d'information **No 08** du 27 mai 2011 (<http://www.agrireseau.qc.ca/Rap/documents/b08pdt11.pdf>), un tableau des insecticides homologués en 2011 ainsi que les principaux insectes qu'ils contrôlent.

Cette semaine, quelques observateurs ont rapporté la présence de **cicadelle**, mais les populations restent faibles. Dans la culture de pomme de terre, on peut retrouver deux espèces de cicadelle : la cicadelle de l'aster et la cicadelle de la pomme de terre. C'est la cicadelle de la pomme de terre qui cause le plus de dommages. Pour ne pas traiter inutilement, il est donc essentiel de bien connaître l'insecte et d'en faire le dépistage. Le bulletin d'information **No 11** du 8 juillet 2011 (<http://www.agrireseau.qc.ca/Rap/documents/b11pdt11.pdf>) vous renseigne sur l'insecte, ses dommages et les moyens de lutte.

La présence de **pucerons** a aussi été constatée dans quelques champs, mais, pour le moment, leur nombre ne justifie pas d'intervention. Toutefois, pour les champs destinés à la semence, le dépistage doit être réalisé périodiquement dans tous les champs afin d'intervenir rapidement au besoin. La mise en place d'un programme de traitements à l'huile minérale en combinaison avec des cultures de bordure a démontré une bonne efficacité pour diminuer la propagation des virus dans les champs de production de semence.

Le dépistage régulier des insectes secondaires est essentiel, car le niveau de population diffère souvent d'un champ à l'autre.



## COLLECTE DE PESTICIDES PÉRIMÉS

La campagne de collecte de pesticides périmés est de retour cette année et elle se déroulera du 6 au 23 septembre 2011. Cette collecte est sans frais pour les producteurs agricoles. Vous trouverez plus d'information ainsi que la liste des détaillants participant à cette campagne dans les différentes régions du Québec sur le site internet d'Agri-réseau à l'adresse suivante : <http://www.agrireseau.qc.ca/argeneral/documents/AfficheRecuperationPesticide2011BR.pdf>

Collaborateur à la rédaction : Serge Bouchard, technologue MAPAQ – Bas-Saint-Laurent

LE GROUPE D'EXPERTS EN PROTECTION DE LA POMME DE TERRE  
Laure Boulet, agronome – Avertisseure  
Direction régionale du Bas-Saint-Laurent, MAPAQ  
351, boulevard de l'Hôtel-de-Ville Ouest, Rivière-du-Loup (Québec) G5R 5H2  
Téléphone : 418 862-6341, poste 225 - Télécopieur : 418 682-1684  
Courriel : [laure.boulet@mapaq.gouv.qc.ca](mailto:laure.boulet@mapaq.gouv.qc.ca)

Édition et mise en page : Bruno Gosselin et Maripier Mercier, RAP

© *Reproduction intégrale autorisée en mentionnant toujours la source du document*  
*Réseau d'avertissements phytosanitaires – Avertissement No 11 – pomme de terre – 22 juillet 2011*

